



Édition de décembre Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 9 décembre 2021



JOYEUSES FÊTES ET UNE TRÈS BONNE NOUVELLE ANNÉE



Malgré une longue période de pandémie qui nous traîne à l'intérieur de hauts et de bas sur le plan de notre vie familiale ou sociale, et qui nous laisse encore dans le doute, au moment d'écrire ces lignes, les membres du conseil vous souhaitent pour la période des Fêtes, du repos et de la proximité avec vos proches.

On en a tous besoin.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous témoigner de notre engagement, tous et toutes, à faire avancer notre bien-être collectif.

Jean Marie Mercier pour le conseil municipal

Prochaines séances du conseil municipal



- « Spéciale budget »
23 décembre

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne.



Tous les détails sur le site internet de la municipalité

3 versements des taxes municipales 2022

- 1^{er} mars
- 1^{er} juillet
- 1^{er} septembre

Nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement.

De retour dès le 5 janvier 2022 à compter de 8h

LOCATION DE SALLE

À l'heure actuelle, et malgré quelques assouplissements annoncés, la limite des personnes permises dans une salle louée est et demeure établie à **25 personnes**. Le passeport vaccinal pour les personnes présentes n'est toutefois pas exigé pour la location.

Prix de location

Résidents : 150\$
Non-résidents : 175\$

Pour tous les détails concernant les mesures présentement en vigueur : quebec.ca/coronavirus ou la ligne téléphonique d'informations COVID-19 au 1 877 644-4545

Pour les réservations de salle 2022, dès le mercredi 5 janvier à compter de 8h, il sera possible d'effectuer les réservations de salle pour l'année en cours, les demandes de réservations devront se faire par téléphone.

RETOUR DU TÉLÉTRAVAIL

Suite aux annonces du ministre de la Santé et des Services sociaux, nous sommes de retour en télétravail et ce jusqu'à nouvel ordre. Nous assurons les services à la population et demeurons disponibles par téléphone 450-245-3658, par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca ou par messenger via le facebook de la municipalité selon l'horaire de travail suivant : Du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Horaire de travail
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE



Collecte des ordures



Collecte du recyclage



Assemblée du conseil

Décembre/ janvier

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14 A	15	16	17	18
19	20	21	22	23 A	24	25
26	27 Les bureaux	28 municipaux	29 sont	30 fermés	31	1
2	3	4	5 De retour dès 8h	6	7	8

LE CAMPAGNOL

Le Campagnol, groupe d'entraide en santé mentale. Les horaires sont disponibles sur notre page Facebook "Le Campagnol" et sur notre site web (lecampagnol.com). Vous pouvez toujours les joindre par téléphone au 450-454-5121 pendant les heures d'ouverture et même en dehors de celles-ci (vous n'avez qu'à laisser un message)

Et vous savez ce qu'on dit ? Le Campagnol.... c'est pas fou !



RESSOURCES COMMUNAUTAIRES



SEL DE DÉGLAÇAGE - SECTEUR DU GOLF

Il y a quelques années, une tentative avait été effectuée pour réduire l'application de sel de déglacage dans le secteur. Il ne serait dorénavant utilisé qu'aux intersections et dans les courbes, et pourrait être constitué d'agréments moins polluants.

Le but de l'exercice n'est pas d'économiser, mais bien de réduire notre empreinte écologique, particulièrement le long de la piste cyclable. Si vous avez des questions ou des réserves sur le sujet, n'hésitez pas à communiquer, toujours via le site ou par téléphone.

Des municipalités plus nordiques et plus montagneuses, comme Morin Heights ou Ste Agathe, ont déjà franchi cette étape, sans constater de perturbations sur leur réseau routier.

INTERSECTION RANG CYR / ROUTE 219 (MONTÉE DOUGLASS)

Les dernières démarches effectuées par le conseil, soit pour faire diminuer la vitesse, soit pour modifier la configuration, restent sans résultats concrets. Un des éléments perturbants est que le Ministère des Transports, dans son équation d'évaluation, ne tient pas compte du volume de circulation qui provient du Rang Cyr.

Le conseil a décidé d'aller de l'avant avec une pétition qui sera envoyée au ministère des transports, et qui fera part d'une action concertée avec d'autres partenaires, dont notre policier-parrain de la SQ qui s'est déjà très impliqué dans le dossier, de même que d'autres élus.

PORTE-À-PORTE

Le porte à porte a permis d'entendre à répétition les mots parc à chiens, et skate park, pas nécessairement dans cet ordre, comme besoins. Des membres des conseils de Napierville et de St-Cyprien se pencheront sur ces questions à court terme, question d'éviter les duplications et de travailler autant que possible, en complémentarité.

INTERNET

Votre maire siège maintenant d'office sur le conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville. Lors de la dernière assemblée, j'ai procédé à une demande d'information sur l'état du déploiement de la fibre optique, dans le cadre des subventions obtenues pour la région.

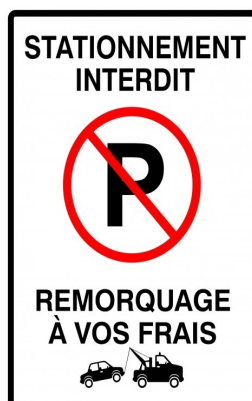
Bien entendu, c'est dans le cadre de la municipalité que l'information nous interpellait.

Une conférence est prévue à court terme, via la Mrc, par des représentants de Cogéco, afin de connaître le fin mot de l'histoire. Suivez le prochain bulletin au niveau de l'information plus spécifique sur notre municipalité.

STATIONNEMENT DE NUIT

Selon le règlement RM-520 : Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues entre 23 h et 6h à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible de recevoir une contravention au montant de 75 \$ ou d'être remorqué !



GUIGNOLÉE

Il n'y aura pas de collecte de denrées cette année, ni de porte-à-porte effectué.

Ceux qui désirent effectuer des dons en argent, peuvent le faire via l'épicerie méro pendant les heures d'ouverture, et ce, jusqu'au 23 décembre 2021.

Possible d'effectuer des dons également via la Société de Saint-Vincent-de-Paul en prenant rendez-vous au 438-884-9777

